Description du système comptable des entités [redacted]

Veuillez trouver ci-dessous la description de notre système comptable :

Notre comptabilité est centralisée dans le logiciel [redacted]

Tous nos projets d'investissements sont discutés et analysés en réunion de projets qui se tient chaque année début janvier. L'enveloppe globale et les investissements retenus sont ensuite validés et codifiés par la Direction qui les répartit sur les différents responsables de projets. Voici les étapes qui s'en suivent :

*La commande est réalisée par le responsable de projet en reprenant le numéro de projet déterminé ; celle-ci doit être mise en copie à son responsable (Directeur de site ou administrateur-délégué) si le seuil d'autorisation est dépassé.

Responsable de projet si commande supérieure à 1.000,00 € ;

Administrateur (partie commerciale) ou Directeur de site (partie production) si commande supérieure à 5.000,00 €.

En pratique, même en dessous de 1.000 €, un cycle d'approbation est déterminé lors de l'encodage de la facture.

Lors de la réception de la facture, celle-ci est pré-encodée par le service comptable pour approbation de la personne ayant passé la commande ainsi que de la personne qui doit approuver l'achat (voir ci-dessus). De plus le numéro de projet est repris sur la fiche immobilisé ainsi que le numéro du dossier de subvention sur chaque investissement.

Concernant la subvention [redacted] numéro du dossier de subvention est "P[redacted]. Ceci nous permet donc de classifier les différentes factures sur les dossiers d'aides adéquats. Etant donné que ce projet reste au statut d'en-cours, nous imputons actuellement ces investissements concernant le "P[redacted]" sur le compte comptable [redacted] Projet 2[redacted]

De plus, nous avons pas mal de tableaux annexes qui nous permettent de faire le suivi de notre projet majeur ainsi que des projets annuels habituels.

Cordialement,

[redacted]